

# **Assemblée générale de *Droit au vélo* - 29 mars 2016**

## **Rapport financier de l'année 2015**

L'année 2015 se termine avec un résultat positif dans la lignée de ces dernières années. Ce résultat de 8 627 € représente un peu moins de 2,5 % de notre budget, soit à peu près 10 jours de fonctionnement. Ce léger excédent est juste nécessaire à notre trésorerie pour pallier les délais de versement des subventions qui peuvent dépasser, pour certaines, une année et plus, sans avoir à supporter de frais financiers. Il nous permet aussi d'amortir l'éventuel désengagement non prévu d'une collectivité.

Nos subventions d'exploitation se sont diversifiées et ont augmenté de 7 % en 2015. L'apport des adhésions et des dons de nos adhérents permet d'assurer les charges courantes de l'association.

Nous avons poursuivi notre travail avec le soutien de nos partenaires :

- la Région Nord – Pas de Calais (convention triennale 2014-2016)
- le Conseil Départemental du Nord (convention triennale 2015-2017)
- le Conseil Départemental du Pas de Calais (convention triennale 2013-2015)
- la Métropole Européenne de Lille (MEL) reste notre partenaire principal mais a baissé le montant de ses financements de 20 000 € en 2015. Par ailleurs, la convention qui était jusqu'alors triennale est devenue annuelle
- la Communauté urbaine de Dunkerque (convention annuelle revu à la hausse en 2015)
- la communauté urbaine d'Arras (convention annuelle)
- la Ville de Lille qui a de nouveau contribué à notre fonctionnement en 2015 (convention annuelle)
- la Ville de Villeneuve d'Ascq (convention annuelle)

Le financement principal du Crem (Centre ressource régional en écomobilité), alloué conjointement par l'Ademe et la Région, a également été reconduit en 2015 et a vu sa dotation renforcée par l'Ademe à hauteur de 19 000 € pour développer une communication spécifique à ses missions avec l'assistance d'une agence de communication.

La Préfecture du Nord et le Fond de Participation des Habitants de Béthune nous ont permis de financer une partie des outils de sensibilisation que nous développons (expositions, règles pour les enfants, autocollants sur les angles morts) à destination de différents publics, mais aussi de nous fournir en matériel pour nos opérations éclairage.

En 2015 est apparu un nouveau contributeur, le SMIRT (Syndicat mixte intermodal régional des transports) qui, dans le cadre d'une convention triennale, nous a permis de développer le travail sur la cartographie avec l'embauche d'un nouveau salarié à partir du mois de septembre 2015.

L'implantation régionale de l'association et la reconnaissance de notre action ont permis la signature de nouvelles conventions avec la Communauté d'agglomération de Saint-Omer (CASO) et la Ville d'Hazebrouck.

La grande attention dans la gestion au quotidien de l'association permet de maintenir nos dépenses au plus juste.

L'année 2016 s'annonce relativement incertaine avec le désengagement toujours possible d'une collectivité et celui déjà annoncé de la Ville de Lille. La perte de ce partenaire « historique » ne sera que partiellement compensée par ceux attendus des collectivités avec lesquelles des négociations sont en cours : Ville de Ronchin, Ville de Fourmies, Ville de Saint-Laurent Blangy, Ville de Raismes, la Communauté de communes Artois-com et le renforcement de l'engagement de la Communauté urbaine de Dunkerque.

Il nous faut donc continuer à développer notre action au niveau régional pour nouer de nouveaux partenariats, maintenir ceux existants et rechercher de nouvelles sources de financement.

Olivier DUTEL  
Trésorier de Droit au vélo - ADAV

